

**F. C. Wiltz 71 A.s.b.l.**  
**Association sans but lucratif**

**Etats financiers révisés**  
**pour l'exercice clôturé**  
**le 31 décembre 2021**

B.P. 47  
L-9501 Wiltz  
R.C.S. Luxembourg : F446

## **Table des matières**

Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé

Rapport de gestion

Bilan au 31 décembre 2021

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2021

Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2021

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2021

F.C WILTZ 71 A.S.B.L  
B.P. 47  
L-9501 WILTZ

info@fcwiltz.com  
(+352) 691 649 076  
www.fcwiltz.com  
fcwooltz71  
FC Wiltz 71

CCPL LU09 1111 0332 5581 0000  
BILL LU10 0024 1270 8360 0000  
BCEE LU63 0019 3600 0677 3000  
BGLL LU42 0030 0848 7534 0000  
ING LU62 0141 5188 7070 0000  
CCRA LU78 0090 0000 0092 8440

Since 1971



EEMOL, EMMER, FC WOOLTZ 71

Coupe de Luxembourg  
Finaliste: 2001

Coupe du Prince  
Gewënner: 1973, 1974

Coupe des Cadets  
Gewënner: 1988, 1990

DIGICASH



## Rapport de gestion 2021

L'activité principale consiste dans l'exploitation d'un club de football, à laquelle s'ajoutent des activités connexes et accessoires. La revue des affaires décrit les activités de l'entité au cours de l'exercice.

Notre Conseil d'Administration estime la situation sportive 2020/2021 accomplie avec une 7<sup>ème</sup> place en BGL Ligue, en tant que promu. Nos équipes de jeunes ont aussi réussi de monter dans des catégories supérieures et le nombre de licences jeunes a augmenté de 50%. L'encadrement des jeunes est assuré par 2 coordinateurs sportifs, 1 coordinateur administratif et 15 entraîneurs diplômés. Lors de l'AGO du 12 juillet 2021, le club comptait 637 licences (+ 83 par rapport à 2020).

Le club était représenté à l'assemblée générale et aux différentes réunions de la FLF, aux réunions des commissions locales et aux manifestations locales de la Commune de Wiltz. En 2021, le FC Wiltz a fêté son 50<sup>ème</sup> anniversaire avec plusieurs manifestations sportifs et extra-sportifs, notamment une séance académique et l'édition du livre « 50 Joer FC Wooltz 71 » (idée, concept, coordination et rédaction par Monsieur Emile Lutgen). Le conseil d'administration se compose actuellement de 18 membres.

Du point de vue financier, notre club se réjouit d'une situation financière saine avec des capitaux propres positifs. L'accroissement des subventions communales et étatiques et une hausse considérable au niveau du sponsoring ont contribué à terminer l'exercice 2021 avec un résultat positif de EUR 43.767 (2020 : EUR -23.476). Malgré la pandémie COVID-19, notre chiffre d'affaires net a augmenté de 23% par rapport à l'exercice 2020. L'affaire juridique FC Wiltz/Nilles, provisionnée en 2020 avec un montant de 80.000 €, a été clôturé en 2021 par une transaction à l'amiable avec un montant de 52.000 € en faveur de notre ancien président. Afin d'éviter des problèmes de liquidités, la Banque BGL BNP Paribas nous a accordé un prêt de 52.000 €, remboursable en 3 ans.



PLAYERLAYER

AC PROSMI

GRUPE  
KARTHEISER

KNAUF  
shopping

Brico

NIMANMgroup

JANS

ETEMPANEL

WIC(LER)

NIESSEN

3S TECH

team

VOYAGES  
FLAMMANG

ING

sodexo

brasseriesimon

reatherm S.A.

IMMO  
E10

MOMA

ive group



Notre conseil d'administration s'est fixé les objectifs suivants jusqu'en 2025 :

- qualification européenne
- suivi du projet de développement durable \*
- renforcement de l'académie des jeunes
- augmentation du nombre de spectateurs de 10% chaque année.

\*Détail du projet durabilité en 9 points :

- 1) Élimination du plastique à usage unique et utilisation de systèmes réutilisables (réalisé à 100 %)
- 2) Soutien à l'initiative "Sports 4 Trees" (réalisé à 100 %)
- 3) Vêtements d'équipe durables (toutes les équipes sont équipées pour saison 2021/2022, également disponible pour les supporters)
- 4) Remplacer le parc automobile par des véhicules électriques (3 voitures électriques en service)
- 5) Investissement dans l'énergie solaire dans la commune de Wiltz (pas encore réalisé)
- 6) Utilisation de produits régionaux, locaux et équitables dans le secteur de la restauration (réalisé à 100 %)
- 7) Participation à la "grouss Botz" dans la commune de Wiltz (réalisé)
- 8) Projet de tri des déchets (réalisé à 100 %)
- 9) Utilisation de produits durables dans le secteur du nettoyage (réalisé à 100 %)

Les administrateurs en fonction sont les suivants :

Schenk Michael, Président  
Lisch Christian, Vice-Président  
Thilmany Chantal, Secrétaire  
Foyen Marc, Secrétaire-adjoint  
Thines Jean-Claude, Trésorier

Membres :

Arend Sheila

Cosic Aldin

Dos Santos Michael

Fraiture Tom

Goeders Marc

Koch Michel

Wangen Luc

Blanche Jean-Marc

Damit Samy

Fraiture Roland

Goeders Alice

Greisch Eric

Laera Natale

Wiltz, le 25 mars 2022

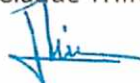
Pour le Conseil d'Administration,

Michael Schenk



Président

Jean-Claude THINES



Trésorier

F.C. Wiltz 71 A.s.b.l.

Bilan au 31 décembre 2021

ACTIF				PASSIF			
	NOTE(S)	31.12.2021	31.12.2020		NOTE(S)	31.12.2021	31.12.2020
<b>Actif circulant</b>		<b>206.932</b>	<b>191.584</b>	<b>Capitaux propres</b>	4	<b>69.228</b>	<b>25.462</b>
Stocks	2.2.2	8.256	9.836	Résultats reportés		25.462	48.938
Créances	3	90.319	51.645	Résultat de l'exercice		43.767	- 23.476
Créances sur ventes		31.552	5.500	<b>Provisions</b>	5	<b>8.190</b>	<b>87.839</b>
<i>dont la durée est &lt;= 1 an</i>		<i>31.552</i>	<i>5.500</i>	Provisions d'exploitation		8.190	7.839
Autres créances		58.767	46.145	Provision pour litiges			80.000
<i>dont la durée est &lt;= 1 an</i>		<i>58.767</i>	<i>46.145</i>	<b>Dettes</b>	6	<b>55.426</b>	<b>24.123</b>
Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux et en caisse		108.357	130.103	Dettes envers des établ. De crédit		50.610	14.826
				<i>dont la durée est &gt; 1 an</i>		<i>50.610</i>	<i>14.826</i>
				Dettes sur achats		1.807	6.641
				<i>dont la durée est &lt;= 1 an</i>		<i>1.807</i>	<i>6.641</i>
				Autres dettes		3.009	2.656
				<i>dont la durée est &lt;= 1 an</i>		<i>3.009</i>	<i>2.656</i>
				<b>Comptes de régularisation</b>	7	<b>74.088</b>	<b>54.160</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>206.932</b>	<b>191.584</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>206.932</b>	<b>191.584</b>

Les notes en annexe font partie intégrante de ces états financiers.

F.C. Wiltz 71 A.s.b.l.

Comptes de pertes et profits au 31 décembre 2021

CHARGES			PRODUITS		
	31.12.2021	31.12.2020		31.12.2021	31.12.2020
<b>Matières prem. et consommables et autres charges externes</b>	<b>208.549</b>	<b>140.247</b>	<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>407.223</b>	<b>330.306</b>
a) Mat. Prem. Et consommables	96.605	70.999	Cotisations de membres	38.093	33.253
Achat équipement	24.289	19.551	Entrées	26.048	26.056
Achat marchandises	12.307	4.899	Publicité, sponsoring	211.407	136.361
Frais buvette et festivités	42.506	33.948	Activité commerciale	105.009	94.532
Carburant	17.503	12.601	Transfert de joueurs	25.603	38.155
b) Autres charges externes	111.944	69.248	Autres	1.063	1.949
Loyer et charges locatives	28.306	18.735	<b>Variation du stock marchandises</b>	-	-
Frais financiers	2.563	1.136	<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>195.401</b>	<b>122.129</b>
Honoraires comptables, juridiques	12.812	14.779	Subventions	167.401	122.029
Assurances	1.683	1.114	Autres	28.000	100
Frais de marketing et de represent.	34.795	16.962			
Fournitures admin.	10.832	4.537			
Cotisations FLF	3.661	3.506			
Coût Arbitres	8.974	2.908			
Autres charges externes	8.318	5.571			
<b>Frais de personnel</b>	<b>334.767</b>	<b>245.121</b>			
Salaires et traitements (Salariés)	73.261	73.906			
Remboursement sur salaires (Salariés)	- 65.818	- 73.545			
Transferts de joueurs	12.315	19.125			
Indemnités joueurs	214.133	166.715			
Indemnités entraîneurs et staff	94.126	58.920			
Primes de signature	6.750	-			
<b>Variation du stock marchandises</b>	<b>1.580</b>	<b>802</b>			
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>13.666</b>	<b>89.154</b>			
Licences informatiques	1.782	789			
Frais manifestations	330	964			
Amendes FLF et autres	1.386	1.922			
Autres charges d'exploitation	10.168	85.479			
<b>Intérêts et autres charges fin.</b>	<b>295</b>	<b>587</b>			
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>43 767</b>	<b>-</b>	<b>Perte de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>23.476</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>602.624</b>	<b>475.911</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>602.624</b>	<b>475.911</b>

Les notes en annexe font partie intégrante de ces états financiers.

**F.C. Wiltz 71 A.S.b.l.**

**Mouvement de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2021**

<b>Rapprochement entre le bénéfice d'exploitation et les flux de trésorerie opérationnels</b>	<b>2021</b>
	<b>EUR</b>
Résultat de l'exercice	<u>43.767</u>
<b>Elimination charges et produits sans incidence sur la trésorerie :</b>	
Dotations aux amortissements	-
Correction de valeur sur actif circulant	-
Profit résultant de la vente d'immobilisations corporelles / joueurs	-
<b>Impact net sans incidence sur la trésorerie :</b>	<u>-</u>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	
Variation du stocks	1.580
Variation des créances	- 38.674
Variation des comptes de régularisation Actif	-
Variation des dettes	31.302
Variation des comptes de régularisation Passif	19.928
Variation des provisions	- 79.649
Autres	-
<b>Entrée nette de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<u>- 65.512</u>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'inscriptions de joueurs	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'inscriptions de joueurs	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'autres actifs à long terme	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'autres actifs à long terme	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'instruments financiers	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition de nouveaux instruments financiers	-
Entrées de trésorerie liées au remboursement de prêts par des institutions non financières	-
Sorties de trésorerie liées au remboursement d'emprunts à des institutions non financières	-
<b>Entrées/sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<u>-</u>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	
Entrées de trésorerie provenant de l'émission d'emprunts à court ou à long terme	-
Sorties de trésorerie liées au remboursement de montants empruntés	-
Entrées de trésorerie provenant d'une augmentation de capital	-
<b>Entrées/sorties de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<u>-</u>
<b>Augmentation/diminution nette de trésorerie</b>	<u>- 21.746</u>
Variation effective sur base du bilan	- 21.746

## **F.C. Wiltz 71 A.s.b.l.**

### **Annexe aux états financiers au 31 décembre 2021**

#### **Note 1 – Généralités**

Le F.C. Wiltz 71 A.s.b.l. (ci-après le «Club») a été constitué le 12 mars 1971 sous la forme d'une association sans but lucratif de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.

Le Club est affilié à la Fédération luxembourgeoise de Football.

Le siège social est établi à Wiltz.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

L'activité principale du Club est la pratique et le développement de tout sport notamment du football.

#### **Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation**

Les états financiers ci-joints ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d' Administration dans le cadre de la procédure d'obtention de la licence UEFA.

##### **2.1 Principes généraux**

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises et notamment en accord avec le manuel d'instruction de la FLF et de l'UEFA.

La préparation des états financiers implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d' Administration d'exercer leur jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les états financiers de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d' Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les états financiers donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats du Club.

Le Club fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'évènements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

##### **2.2 Modes d'évaluation**

###### **2.2.1 Immobilisations incorporelles**

Le Club ne pratique pas l'activation séparée des frais de transfert de joueurs mais constate directement une charge dans le compte de profits et pertes au moment du transfert.

###### **2.2.2 Valorisation des stocks**

Les stocks ont été évalués selon la méthode des prix moyens pondérés .

Les stocks font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au coût de revient ou d' acquisition.

###### **2.2.3 Valorisations des créances de l'actif circulant**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale . Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur de marché est inférieure à leur valeur nominale. L'évaluation à la valeur inférieure n'est plus maintenue si les raisons qui ont motivé les corrections de valeur ont cessé d'exister.



## **F.C. Wiltz 71 A.s.b.l.**

### **Annexe aux états financiers au 31 décembre 2021**

#### **2.2.4 Valorisations des dettes**

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale .

#### **2.2.5 Comptes de régularisation actifs et passifs**

Ces postes comprennent respectivement les charges et produits comptabilisées pendant l'exercice mais qui sont imputables à un exercice ultérieur.

#### **2.2.6 Conversion des postes en devises**

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'euro sont enregistrées en euro au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les immobilisations exprimées dans une devise autre que l'euro sont converties en euro au cours de change historique en vigueur au moment de l'acquisition.

Les avoirs en banques sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes les pertes de change non réalisées.

Les produits et charges en devises autres que la devise du bilan sont convertis dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date des opérations.

#### **Note 3 - Créances**

Au 31 décembre 2021, les créances se composent principalement de subventions publiques et fédérales à recevoir, du remboursement de la part de l'ADEM ainsi que du sponsoring à recevoir.

#### **Note 4 - Capitaux propres**

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres sont composés des résultats reportés et du résultat de l'exercice.

#### **Note 5 – Provisions**

Des provisions ont été comptabilisées pour frais comptables et d'audit.

**F.C. Wiltz 71 A.s.b.l.**

**Annexe aux états financiers au 31 décembre 2021**

**Note 6 - Dettes**

Le poste des « Dettes » s'analyse comme suit:

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
Dettes envers les établissements de crédits	50.610	14.826
Dettes fournisseurs	1.807	6.641
Autres dettes	3.009	2.656
	<b>74.088</b>	<b>24.123</b>

Les dettes envers les établissements de crédits ont augmenté en raison d'un nouvel emprunt contracté fin 2021 à hauteur de 52.000 € pour financer une dette du FC Wiltz envers son ex-président Robert Nilles (accord à l'amiable entre parties pour un montant de 52.000 € suite à un litige depuis 2016).

Au 31 décembre 2021, les joueurs et entraîneurs évoluant actuellement au club ont confirmé avoir reçu toutes les indemnités relatives à 2021.

Il n'y a pas de dettes issues des activités de transfert de joueurs au 31 décembre 2021.

Pendant l'exercice 2021, le club a payé des honoraires au montant de 800 euros à un agent ou au bénéfice d'un agent dans le cadre d'un transfert.

Au 31 décembre 2021, les autres dettes sont constituées de dettes au titre de la sécurité sociale.

**Note 7 – Comptes de régularisation**

Ce poste est principalement composé de recettes de sponsoring qui concernent l'exercice comptable suivant.

**Note 8 - Droits et engagements hors bilan**

Il n'y a pas d'autres droits et engagements hors bilan au 31 décembre 2021.

**Note 9 – Evénement post clôture**

Aucun événement n'est survenu après la clôture de l'exercice 2021.